

OBJECTIFS

Apprendre à observer et identifier les problèmes de boiterie dans un troupeau et maîtriser les gestes du parage fonctionnel et curatif.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Comprendre les principes et critères d'observation, reconnaître les affections du pied et causes de boiteries, réaliser les gestes de parage de base.

PUBLIC Eleveurs bovins lait, bovins viande d'Alsace et d'ailleurs

PRÉ-REQUIS : aucun

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Modalités

3 jours (21 heures)

les 23 janvier, 08 février et 12 mars 2024 à Haguenau et environs

9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Repas : **à déterminer** (à charge du participant)

Intervenant :

Catherine LUTZ,
Docteur vétérinaire spécialisée en boiterie des bovins, membre de la société nationale des groupements techniques et vétérinaires.

Participation des stagiaires:

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **120€**

(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 3000 € par Vivea)

Exploitant en démarche d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité agricole : **150 €**

Salarié d'une entreprise affiliée Ocapiat (ex-FAFSEA) : **450 €**
(prise en charge partielle possible)

Autre salarié/particulier : **600 €**

Formation cofinancée par :



Contenu :

- ◆ Anatomie du pied et parage préventif; intérêts et points de vigilance du parage fonctionnel, parer en sécurité (outils et gestes).
- ◆ Les boiteries: facteurs de risque, prévention et repérage.
- ◆ Lésions du pied et causes.
- ◆ Evaluer la gravité d'une boiterie .
- ◆ Gérer les lésions: parage curatif et savoir quand faire appel à un professionnel.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et techniques, démonstration, pratique du parage par les participants.



Responsable de stage :
Cécile MICHEL, tél. 06 21 67 07 16
cecile.michel@alsace.chambagri.fr



L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires Référent handicap : Isabelle LEITZ (03 88 19 17 07)



Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 – Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>